



ISSN 2118-9064



Newsletter

de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey
et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg

147^{ème} anniversaire de l'association

Le repas du 147^{ème} anniversaire a eu lieu le dimanche 10 mars 2024 à midi avec une fréquentation exceptionnelle de plus de 100 convives, bien davantage que les premières années post Covid.

Soutien aux actions éducatives de l'établissement

L'association a soutenu financièrement l'opération vente de fleurs du samedi 11 mai 2024. C'est dans la cour du Foyer que les jeunes et leurs éducateurs ont procédé à la vente de fleurs afin de financer un voyage à Paris à l'automne. Un véritable succès !

L'association a également soutenu l'équipe éducative pour l'organisation de la fête d'été du 3 juillet 2024 dans la cour arrière de l'établissement.

Sortie d'été du comité

Retrouvez ci-dessous deux photos de notre sortie annuelle du comité de l'Association des Anciens à la base nautique d'Offendorf avec marche apéritive et déjeuner convivial au Restaurant «Le Nautic». Les repas, comme d'habitude, ont été réglés par chaque participant. Très belle journée avec une super ambiance.

Christian PFEIFFER - Président



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024 Exercice 2023– le 17 février 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey à 14h30 le 17 février 2024 : Le président Christian PFEIFFER fait lecture des noms, prénoms et qualité des disparus en 2023. L'assemblée a observé une minute de silence.

Lecture du rapport moral du président - les différents thèmes abordés :

La pérennité de l'association – la capacité d'anticipation – le mécénat d'entreprise – l'aide sur fonds propres et l'invitation au 147ème repas annuel du dimanche 10 mars 2024 au restaurant « Au Cerf d'Or à Strasbourg».

Le PV de l'assemblée générale du 11 mars 2023 est accepté à l'unanimité.

Rapport moral et d'activités exercice 2023.

Toutes les personnes présentes avaient à leur disposition un rapport écrit, complet qui a été lu et commenté par le président.

Rapport financier exercice 2023.

La trésorière a commenté le bilan présenté. Les comptes de l'exercice 2023, ont été clairement explicités.

Rapport des réviseurs aux comptes exercice 2023

Madame Marianne KURTZ et Monsieur Bruno ZIEDS ont effectué, le 24 janvier 2024 en présence de la trésorière Francine MORILLE et du président Christian PFEIFFER, la vérification ligne par ligne de l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes).

Ils attestent que :

- L'examen approfondi des livres et des pièces justificatives a démontré la bonne tenue des comptes et l'exactitude des renseignements fournis dans le bilan financier de l'association. Les charges et les recettes ont été correctement enregistrées dans les comptes 2023.
- Les recettes s'élèvent à 8 213,65 € et les dépenses à 9 198,14 € avec un delta négatif de 984,49 €.
- L'association a perçu 857,99 € de dons pour l'année 2023. Un reçu fiscal est envoyé aux donateurs puisque ce montant est déclaré aux services fiscaux en fin de chaque année.
- L'assemblée Générale a donné « quitus à la gestion de la trésorière » par un vote à l'unanimité.

Renouvellement des membres du conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil composé de 12 membres titulaires. Tous les membres du conseil sont élus pour deux ans, en assemblée générale à la majorité simple.

Membres à renouveler et réélus à l'unanimité en 2024, pour 2 ans : Membres titulaires : SCHAER Yolande, MORILLE Francine, BALZINGER Dominique, SIEGEL Joseph, KAPP René, REGINA Éric, SCHIFFERLE Mireille

Membres suppléants : Anna DURR, Louise DURR

Point divers : Monsieur Jean-Philippe MAURER, président du conseil d'Administration du Foyer Charles Frey, confirme et acquiesce toutes les démarches bénévoles du Président et des membres du Conseil d'Administration de notre association. Il félicite le Président et tous les membres bénévoles qui œuvrent au sein de cette association pour leur engagement qu'il qualifie d'exceptionnelle et si rare de nos jours dans toute l'Alsace. Il remercie également l'association, pour ses participations financières, aux projets et aux activités du Foyer Charles Frey.

Fête des Anciens 2024 - 147ème anniversaire - le repas annuel a eu lieu au Restaurant « Au Cerf d'Or » à Strasbourg au 6 place de l'Hôpital à Strasbourg.

Yolande SCHAER - secrétaire

L' Association en chiffres

Nombre d'abonnés à la Gazette : 400 envois p/poste
Nombre de cotisants 2023 : 62 personnes
Membres Facebook Association : 363 followers
Membres Facebook Foyer Charles Frey : 573 membres

Cotisation annuelle : 8 €

Depuis l'AG du 10 mars 2019, la cotisation annuelle est maintenue à 8 €.

Site internet

L'association a relooké son site internet.

<https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>

ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX décès 2023/2024

Alfred WEHRUNG	11/07/ 2022 à 81 ans
Marie-Thérèse GROSS	15/04/ 2023 à 83 ans
Paule KLINE née Gounelle	14/05/ 2023 à 95 ans
Alfred KESSLER	18/08/2023 à 79 ans
David De OLIVEIRA	13/07/2023 à 52 ans
Patricia JOST	29/09/2023 à 71 ans
Roland FLURY	25/11/2023 à 77 ans
Martiale CERBINO	10/02/2024 à 66 ans
Jean-Paul BURGARD	11/04/2024 à 71 ans
Marie Christine SATORI/SOULAT	07/05/2024 à 64 ans
Marie Angèle VOGT	20/05/2024 à 72 ans

Appel à cotisation et dons

COTISATION ANNUELLE : 8,00 €

- Je verse ma cotisation annuelle : _____ €
- Je verse un don déductible des impôts :
(de l'Impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable).
Votre don (minimum 20 €) donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal,
que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Montant : _____ €

Prénom Nom, _____

Adresse : _____

Localité : _____

Tél. : _____

Coupon à renvoyer avec votre chèque à
Ass. des Anciens Élèves du Foyer Charles Frey
24, rue de Douillac - 67610 LA WANTZENAU

